



Métiers du Sport et de l'Animation

CPJEPS – Mention animateur d'activités et de vie quotidienne

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Organisme de formation **au capital humain !**

Objectifs généraux :

- Préparer au métier d'animateur (trice) de projet d'animation : Rome G1202: Animation d'activités culturelles ou ludiques / Rome G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- Acquérir une qualification en lien avec le projet professionnel
- Préparer les épreuves du Certificat professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (CPJEPS)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité d'accueillir les personnes et animer les temps de la vie quotidienne et/ou activités éducatives dans différents lieux.

De participer au projet et à la vie de la structure, d'animer les temps de vie quotidienne de groupes, de concevoir des activités en direction d'un groupe et d'animer des activités en direction d'un groupe.

Certification visée :

Certificat professionnel de Niv 3 Code RNCP 32369

Possibilité de valider tout ou partie du certificat par UC (unité capitalisable) UC 1, UC 2, UC 3 et UC 4

Débouchés, métiers visés par cette certification : Animateur·trice socio-éducatif·ve, Animateur·trice jeunesse, Animateur·trice enfance-jeunesse, Animateur·trice de quartier, Animateur·trice socioculturel, Directeur·trice d'ACM

Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025

Contenu du parcours type :

UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure

Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel

Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation

Communiquer dans et pour sa structure

UC 2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes

Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)

Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant

Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure

Concevoir l'organisation des activités

Préparer l'évaluation de ses activités

UC4 : Animer des activités

Conduire des activités dans plusieurs domaines

Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité

Évaluer ses activités

Dates de la formation

Nous consulter

(Sous réserve d'une constitution d'un groupe de 8 personnes minimum)

Durée du parcours

Parcours type 1165h dont 679h en centre et 486h en entreprise

La Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine / IRFREP Site administratif : 33 rue St Denis-86000 POITIERS

OF enregistré sous le numéro 54860088786 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Siret : 32385851400017 – Association Loi 1901(non assujettie T.V.A)

CPJEPS maj 09-24



Métiers du Sport et de l'Animation

CPJEPS – Mention animateur d'activités et de vie quotidienne

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Organisme de formation **au capital humain !**

Public

Toute personne motivée par le secteur de l'animation

Tarif

Suivant une étude personnalisée de votre projet professionnel établie après entretien et test de positionnement.
Parcours modulable / Eligible CPF / possibilité de contrat en alternance

Prérequis/Niveau

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)

Modalités de suivi et d'évaluation

Contrôle continu des connaissances
Dans le cas d'un titre complet, passage de la certification devant le jury.
Attestation de fin de formation. Relevé de capacité.
Questionnaire de satisfaction fin de formation.

Modalités d'organisation et conditions d'accueil

Formation en continu et présentiel alternant périodes en centre et en entreprise, 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, (modalités adaptables en entreprise).

Engagé dans le Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées de Nouvelle-Aquitaine, chaque site dispose d'un référent handicap qui accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours en mettant en œuvre les compensations et adaptations nécessaires.

Modalités et délais d'accès

Réunion d'information collective.
Tests de positionnement et entretien individuel.

Moyens pédagogiques

Vous êtes acteur de votre formation. Workshop (atelier collaboratif). Animation interactive. Périodes d'immersion en Entreprise. Nombreuses mises en situation par rapport à votre propre expérience personnelle et professionnelle.

Lieux

Châtelleraut – Poitiers

Contact : contact.formation@irfrep.fr

IRFREP 86

Adresse :
14 Quai du 11 novembre
86100 Chatelleraut
05 49 21 06 64
Info86@irfrep.fr